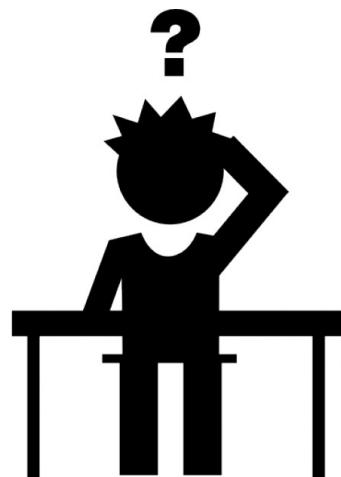


# **Maîtrise en enseignement au secondaire**



## **STAGE D'INITIATION PROFESSIONNELLE**

**EDU 6291**

**1 crédit**

Guide de stage à l'intention des stagiaires, des enseignants associés et des superviseurs

---

**2022-2023**

**Université  de Montréal**

Faculté des sciences de l'éducation  
Centre de formation initiale des maîtres  
C.P. 6128, Succursale Centre-ville  
Montréal (Québec) H3C 3J7

## COORDONNÉES

---



Étudiant : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Enseignant associé: \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Par respect pour l'environnement et étant donné la situation actuelle, nous encourageons l'utilisation du guide de stage en format numérique. Veuillez envoyer le document à votre enseignant associé par courriel.



L'équipe des stages:

**Annick Lépine**  
Responsable des stages  
[a.lepine@umontreal.ca](mailto:a.lepine@umontreal.ca)

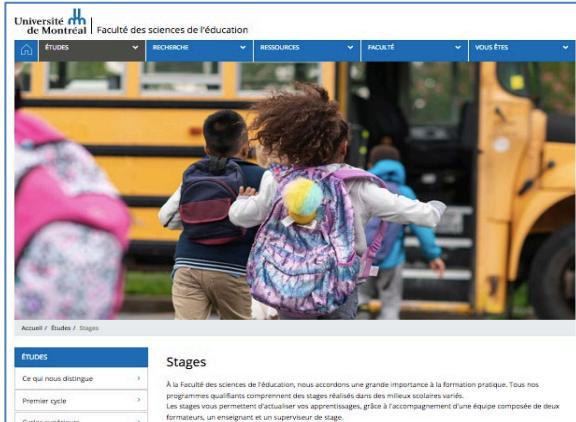
**Marie-Ève Delfosse**  
Technicienne responsable du placement  
[marie-eve-delfosse@umontreal.ca](mailto:marie-eve-delfosse@umontreal.ca)

Guide mis à jour par  
Annick Lépine  
en collaboration avec l'équipe  
des stages

*Ce guide définit l'orientation générale de ce stage de familiarisation, en précise le déroulement et propose des instruments. Il vise à favoriser le partage des informations entre les étudiants, les répondants et les superviseurs.*

# RESSOURCES NUMÉRIQUES

## SITE DES STAGES DE LA FACULTÉ



The screenshot shows the homepage of the Faculty of Education stages website. The header includes the Université de Montréal logo and the Faculty of Education. The main content area features a large image of students getting on a school bus. Below the image, the page title is "Stages". A sidebar on the left lists "études" categories: "Ce qui nous distingue", "Premier cycle", and "Carrière supérieure". The main content area contains text about the importance of practical training and the stages program.

La page des stages, accessible sur le site de la Faculté des sciences de l'éducation, comprend les renseignements et les documents utiles à l'enseignant associé, dont les guides de stages, les calendriers, les grilles d'évaluation et les coordonnées des responsables de stages des différents programmes.

☞ <https://fse.umontreal.ca/etudes/stages/>

## RESSOURCES POUR LES ENSEIGNANTS ASSOCIÉS



The screenshot shows the "Formation des enseignants associés" section of the StudiUM FC website. It features a photo of Ariane Provencher, the responsible teacher, and text inviting users to register for the formation by contacting the responsible teacher of their establishment. Below the text is a message from Ariane Provencher.

La page StudiUM FC est destinée aux enseignants associés qui souhaitent accéder à de l'information supplémentaire au sujet de leur rôle. Ils y trouveront plusieurs ressources sur l'accompagnement de stagiaires. C'est aussi sur cette plateforme que se donne la formation à distance des enseignants associés offerte à l'Université de Montréal.

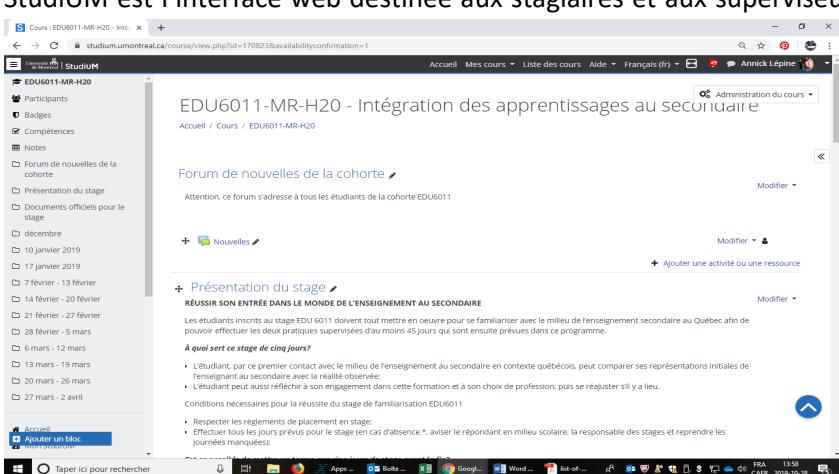
☞ <https://studiumfc.umontreal.ca/course/view.php?id=61651>

Pour accéder à cette page, il est nécessaire de se créer un compte StudiUM en consultant le procédurier:

[https://fse.umontreal.ca/fileadmin/fse/documents/pdf/stages/Inscription\\_Page\\_Studium\\_FC\\_EA.pdf](https://fse.umontreal.ca/fileadmin/fse/documents/pdf/stages/Inscription_Page_Studium_FC_EA.pdf)

## RESSOURCES POUR LES STAGIAIRES ET LES SUPERVISEURS

StudiUM est l'interface web destinée aux stagiaires et aux superviseurs. Elle comprend toute la documentation relative à chacun des stages, comme les modalités, les documents officiels, les ressources pédagogiques, les gabarits des travaux et les dates importantes.



The screenshot shows the StudiUM interface for the course EDU6011-MR-H20. The left sidebar shows course navigation and a forum for the cohort. The main content area displays the course presentation and a forum titled "Présentation du stage". The forum includes posts from students and administrative messages.

☞ <https://studium.umontreal.ca/>

## Table des matières

CONTEXTE .....	4
FORMULE DU STAGE .....	5
CALENDRIERS DU STAGE .....	6
RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES .....	7
ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL.....	9
TREIZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES.....	11

### ANNEXES:

<u>1. ATTENTES DE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ À L'ÉGARD DES STAGIAIRES .....</u>	13
<u>2. PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT.....</u>	15
<u>3. L'APPRENANT, SES APPRENTISSAGES .....</u>	17
<u>4. AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE .....</u>	1919

## **CONTEXTE**

---

**La maîtrise en éducation, enseignement au secondaire (MES)**, est un programme de 60 crédits destinés aux titulaires de l'équivalent d'un baccalauréat dans une discipline jugée pertinente pour l'enseignement au secondaire (en français langue d'enseignement, sciences et technologies, mathématiques ou univers social). Ce programme a été instauré à la suite de la décision du ministère de l'Éducation de créer de nouvelles voies d'accès menant à la profession enseignante afin de combler la pénurie d'enseignants. Au terme de leur formation, ces étudiants pourront obtenir une maîtrise en éducation ainsi qu'un brevet en enseignement. À l'origine, ce programme était prévu pour les personnes occupant déjà un emploi d'enseignant dans les écoles secondaires. Cependant, depuis 2012, le Ministère a autorisé les étudiants sans lien d'emploi à suivre aussi ce programme.

Dans ce contexte, le 1<sup>er</sup> stage prévu au programme, EDU 6291, est un **stage de familiarisation de dix jours**. Peu importe le degré d'expérience en contexte scolaire des étudiants au moment de faire ce stage, celui-ci représente un temps d'apprentissage et de développement professionnel afin d'élargir leurs connaissances et leur compréhension du rôle de l'enseignant, du monde scolaire et de la culture professionnelle en enseignement, et de les rendre plus conscientes et explicites.

**Avant de faire ce premier stage**, les étudiants ont suivi à l'université, lors du trimestre d'automne, deux cours dans le programme (ETA6901-*L'enseignant et le système éducatif québécois* et un cours ou deux cours dans leur discipline d'enseignement). Pendant le trimestre d'hiver, ils seront à compléter deux autres cours (PPA6245-*Modèles d'enseignement* et un cours de didactique).

**Le stage EDU6291** (1 crédit) a pour objectif d'initier les stagiaires à la profession, et ce, selon la thématique annuelle d'« Analyser le développement de ses compétences et œuvrer au transfert de ses apprentissages, notamment lors d'observations et interventions en milieu scolaire par l'observation de pratiques d'enseignants, sous l'angle de leur rôle culturel et social, dans la classe ainsi que dans l'école. Ce stage permettra aux stagiaires de se conscientiser aux caractéristiques du contexte scolaire québécois, notamment montréalais, sous l'angle de la diversité des élèves, des pratiques de l'école inclusive et des enjeux démocratiques sous-jacents. À cet égard, les stagiaires seront invités à effectuer différentes interventions auprès des élèves en collaboration avec un enseignant associé. Ils se familiariseront aux différentes ressources professionnelles utilisées par les enseignants pour planifier les activités d'apprentissage. Aussi, en plus d'être amenés à prendre conscience des modes de communication propres à la profession enseignante et à la culture des élèves, les étudiants auront l'occasion de s'initier à l'éthique professionnelle, de porter un regard réflexif sur leurs valeurs éducatives, d'explorer l'éventail des compétences requises pour accomplir le travail enseignant, de se situer par rapport au développement de celles-ci et de se fixer des objectifs de développement professionnel.

**Lors des séminaires**, les étudiants seront stimulés, soutenus et confrontés de manière à favoriser leur préparation à l'intervention pédagogique. Les diverses approches pédagogiques employées, dont l'approche réflexive, permettront aux étudiants de faire des liens entre les notions théoriques et les aspects pratiques de la profession.

## FORMULE DU STAGE

ÉLÉMENTS	SPÉCIFICITÉS
<b>Rencontre d'accueil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Une demi-journée d'accueil AVANT LE PREMIER SÉMINAIRE.</b></li> </ul>
<b>Stage : 10 jours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présence dans le milieu de stage pendant <b>10 jours</b>.</li> </ul>
<b>Séminaires : 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participation active obligatoire à <b>2 séminaires</b> selon le calendrier. Rappelons que les séminaires sont des activités obligatoires à évaluation continue.</li> </ul>
<b>Rencontre individuelle : 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>1 rencontre individuelle</b> avec le superviseur.</li> </ul>
<b>Volet intégration et prise en charge sous supervision</b>	<p><b>Observation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prendre contact avec le milieu scolaire, prendre connaissance des spécificités d'une école primaire et préscolaire et en comprendre le fonctionnement, développer sa compréhension de l'expérience de l'enfant à l'école, d'un point de vue enseignant, se sensibiliser à la complexité de la fonction enseignante et aux conditions d'exercice de la profession en portant attention aux pratiques inclusives et aux particularités de l'éducation préscolaire.</li> </ul> <p><b>Interaction</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Échanges avec le personnel enseignant et non enseignant, participation, s'il y a lieu, à des activités parascolaires et à des rencontres de l'équipe pédagogique ou à des rencontres avec les parents d'élèves.</li> </ul> <p><b>Assistanat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Collaboration à différentes tâches de l'enseignant : surveillance, préparation de matériel, correction, aide aux élèves, etc.</li> <li>▪ Travail auprès d'un élève ou d'un petit groupe.</li> </ul> <p><b>Prise en charge sous supervision</b></p> <p>Chaque étudiant doit vivre des prises en charge, tout en étant bien accompagné par l'enseignant et toujours en sa présence. Ces moments de prise en charge permettront aux étudiants de se placer dans la posture d'un futur enseignant en éducation préscolaire et en enseignement primaire, et, ultimement, de mieux confirmer leur choix de carrière.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Animation d'une <b>activité de présentation</b> (précisions lors du premier séminaire).</li> <li>▪ Animation d'au moins une activité de routine ou d'apprentissage <b>au plus tard au début de la deuxième semaine</b>. Cette activité sera filmée par le stagiaire (les détails seront donnés lors du premier séminaire).</li> </ul>
<b>Rencontre individuelle</b>	<p><b>Rencontre individuelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rencontre de rétroaction individuelle.</li> <li>▪ Évaluation selon les progrès du stagiaire, en tenant compte du contexte et de la prise en charge effectuée.</li> </ul>

**CALENDRIERS DU STAGE**

---

**EDU 6291 Maîtrise en éducation  
Enseignement au secondaire  
Stage 1 Initiation professionnelle  
H 2023**

JANVIER							FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7	5	6	7	8	9	10	11
8	9	10	11	12	13	14	12	13	14	15	16	17	18
15	16	17	18	19	20	21	19	20	21	22	23	24	25
22	23	24	25	26	27	28	26	27	28				
29	30	31											

MARS							AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	4						1
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29
							30						

Congé de Pâques : 7 au 10 avril

EDU 6291-1 cr.  
2 demi-journées d'accueil dans le milieu  
**en janvier et 10 jours de stage intensif** du 6 au 17 février



**2 séminaires :**  
26 janvier de 17h30 à 20h30  
23 février de 18h à 20h



**Dépôt du bilan réflexif :**  
Au plus tard le 24 février



## RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES

### 1. Vis-à-vis de l'école

- 1.1. Les stagiaires deviennent membres à part entière de l'établissement; ils doivent respecter l'horaire de l'école. En cas de retard exceptionnel, ils doivent aviser l'enseignant associé, le secrétariat et le superviseur.
- 1.2. Ils doivent, en tout temps, respecter le règlement de l'école et agir de manière éthique et responsable: code vestimentaire, confidentialité, attitude et langage professionnels, respect des conventions au regard des outils électroniques et des médias sociaux, etc.
- 1.3. Les stagiaires doivent effectuer le nombre de jours prévus au calendrier selon la formule du stage ([Loi 14](#)<sup>[1]</sup>).
  - 1.3.1.Toute absence, même justifiée, peut avoir pour effet de compromettre l'acquisition des connaissances requises pour l'atteinte des objectifs du stage.
  - 1.3.2.Toute demande d'absence devra être accompagnée d'une justification écrite envoyée au superviseur et à la responsable des stages dans les meilleurs délais.
  - 1.3.3.Selon les circonstances, et après évaluation des éléments propres à chaque situation, le prolongement du stage pourrait être requis afin de permettre au stagiaire de respecter les exigences du stage. Par ailleurs, le report du stage pourrait être requis si le prolongement n'est pas indiqué, ou impossible.
- 1.4. Étant donné que l'entente provinciale signée par les milieux scolaires, la CSQ et la FAE stipule qu'un stagiaire ne peut être appelé à faire de **la suppléance, celle-ci est interdite durant le stage**. Pour toute question à ce sujet, la direction d'école est invitée à s'informer auprès du responsable de stages de son milieu scolaire.
- 1.5. Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada, un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à son statut de stagiaire peut lui demander de reconsiderer ses façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes (voir le document *Agir de façon éthique et responsable en stage*, en annexe).

### 2. Vis-à-vis de l'université

- 2.1. Les stagiaires doivent respecter le règlement sur le placement en stage envoyé lors de l'inscription et disponible sur la page StudiUM du stage.
- 2.2. **L'étudiant participe à tous les cours théoriques liés à ce stage et remet les travaux dans les délais et selon le degré de qualité exigés.** L'étudiant qui ne répond pas à ces exigences ne sera pas autorisé à poursuivre le stage en milieu scolaire et devra reprendre le cours l'année suivante.
- 2.3. **La présence à la durée complète des séminaires prévus au calendrier est obligatoire.**
  - 2.3.1. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai au superviseur et à la responsable des stages. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais.
  - 2.3.2. Si une absence à un séminaire est justifiée, le superviseur et la responsable des stages détermineront les modalités de reprise.
  - 2.3.3. Si une absence à un séminaire a lieu sans motif valable, le superviseur et la responsable des stages détermineront les conséquences reliées à ce manquement.
- 2.4. **Par mesure de sécurité, tout stagiaire ayant une blessure ou une limitation, physique ou psychologique,** doit le déclarer à la responsable des stages, et ce, avant la tenue du stage. Une attestation d'un professionnel

<sup>[1]</sup> Gouvernement du Québec (2022). Projet de loi no 14 (2022, chapitre 2). Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail. Québec : Assemblée nationale du Québec.

de la santé pourrait être exigée pour permettre la réalisation du stage. Les mêmes exigences sont en vigueur dans le cas d'une grossesse.

2.5. Les stagiaires doivent remettre tous les travaux exigés dans un français correct et aux dates fixées.

**Est-ce possible de mettre un terme aux dix jours de stage avant la fin?**

- L'étudiant qui met un terme au stage avant la fin devra reprendre au complet les dix jours, et ce, dans un trimestre ultérieur et avec une autre cohorte. Cela entraîne par conséquent l'arrêt du stage et la mention « Abandon » au stage EDU 6091.
- Le milieu scolaire peut demander qu'un stagiaire quitte son école. Un comité *ad hoc* formé par des intervenants du milieu universitaire et du milieu scolaire étudiera le cas et prendra la décision relative à l'arrêt du stage ou à l'établissement des conditions de sa poursuite.

## ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

**L'étudiant est le premier responsable de sa formation.** Un stage vise à développer l'autonomie de la pratique professionnelle, c'est-à-dire la capacité pour l'étudiant de prendre en charge les tâches de l'enseignant tout en assumant la responsabilité de sa formation.

**Important : L'enseignant demeure responsable en tout temps de ses élèves.**

### Rôle de l'enseignant associé

- Être présent à l'école et disponible pour accompagner le stagiaire pour toute la durée du calendrier de stage.
- Établir un premier contact avec le superviseur avant le début du stage.
- Participer à une rencontre de concertation collective ou individuelle avec le superviseur au début de la période intensive du stage.
- Accueillir le stagiaire et faciliter son intégration dans l'école (classe, équipe-cycle, équipe-école) et dans les activités complémentaires à l'enseignement, telles que les journées pédagogiques, les rencontres de parents, les réunions et les ateliers de formation.
- Définir, avec le stagiaire, les conditions du stage et de la prise en charge.
- Observer et donner des rétroactions de façon régulière, notamment par les rencontres quotidiennes.
- Travailler de concert avec le superviseur en assurant un suivi des apprentissages du stagiaire.
- Remplir la partie consacrée aux rétroactions dans la grille d'autoévaluation des stagiaires.
- Remplir, à la fin du stage, une grille d'appréciation du développement des compétences professionnelles du stagiaire : **minimalement un commentaire par domaine de compétence est demandé.**
- Au besoin, participer à un comité *ad hoc* dans les cas estimés litigieux ou difficiles.

### Documents à remettre par l'enseignant associé:

Entente de stage	Rédaction de l'entente de stage en concertation avec le stagiaire.	Remettre au stagiaire le deuxième jour de stage
Grille d'autoévaluation des stagiaires	Remplir la partie consacrée aux rétroactions dans la grille d'autoévaluation des stagiaires.	Remettre au stagiaire avant la rencontre individuelle avec le superviseur
Grille d'appréciation finale	Remplir la grille d'appréciation fournie par le stagiaire et la remettre, à la fin du stage, au stagiaire et au superviseur.	À la fin du stage, envoyer la grille par courriel institutionnel

### Rôle du superviseur

- Être disponible pour le stagiaire et l'enseignant associé pour toute la durée du stage.
- Établir un premier contact avec l'enseignant associé avant le début du stage.
- Guider les stagiaires dans la préparation et la réalisation du stage.
- Offrir un soutien individuel à chaque stagiaire, notamment dans la préparation et l'analyse de son stage.
- Travailler de concert avec l'enseignant associé en participant à l'évaluation continue du stagiaire.
- Organiser et animer des échanges collectifs entre les stagiaires lors des séminaires.
- Effectuer la rencontre individuelle conformément au calendrier : offrir une rétroaction.
- Si nécessaire, orienter le stagiaire vers des mesures de soutien générales ou spécifiques (en français, par exemple).
- Participer à l'évaluation sommative du stagiaire et attribuer la mention finale.
- Participer à un comité *ad hoc* dans les cas estimés litigieux ou difficiles.
- Participer à une rencontre avec la responsable des stages et le stagiaire, en cas d'échec.

## Rôle de la direction

- Accueillir le stagiaire et faciliter son intégration à l'école.
- Mettre en place les conditions favorables à la réalisation du stage.
- S'assurer, au besoin, que le stagiaire a un accès individuel au réseau internet de l'école.
- Favoriser la participation des enseignants aux rencontres collectives ou individuelles avec le superviseur.
- Soutenir l'enseignant associé dans son rôle d'accompagnement.
- Dans les cas difficiles, discuter avec l'enseignant associé et le superviseur de l'appréciation des compétences du stagiaire.

## TREIZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Dans le document *Référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante*<sup>1</sup>, le ministère de l'Éducation du Québec (Gouvernement du Québec, 2020) précise les compétences professionnelles à développer chez les futurs enseignants. Ces compétences professionnelles sont actualisées pour correspondre aux défis éducatifs et sociaux auxquels sont confrontés les enseignants d'aujourd'hui. Chaque année, **les 13 compétences sont approfondies en fonction du niveau de maîtrise attendu pour chaque stage**. Par ailleurs, dans le cadre des séminaires à l'université, le référentiel des compétences est analysé en profondeur.

**Bien que toutes les compétences doivent se développer dans le cadre de la formation pratique**, les attentes universitaires mettent l'accent sur un certain nombre de compétences qui varie en fonction des exigences spécifiques de chacun des stages (**compétences discriminantes**). Ces compétences font l'objet d'une **attention particulière** pour leur développement de la part du stagiaire et d'un **accompagnement explicite** de la part des formateurs, superviseur et enseignant associé. De plus, elles sont évaluées de manière **formative et sommative**. Les autres compétences, qui sont non discriminantes, font aussi l'objet d'un accompagnement et d'une évaluation formative. Il est attendu que le stagiaire s'y initie et les explore dans le cadre de son stage. À ce sujet, il est utile de vous référer aux notes préliminaires présentées dans les gabarits de grilles d'évaluation de chacun des stages.

**Chacune des compétences est accompagnée de dimensions** auxquelles se réfèrent les co-formateurs (superviseur et enseignant associé) pour se prononcer sur le niveau d'atteinte par le stagiaire.

Le tableau de la page suivante présente une synthèse de ces 13 compétences pour chacun des stages.

---

---

<sup>1</sup> [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/devenir-enseignant/referentiel\\_competences\\_professionnelles\\_profession\\_enseignante.pdf?1606848024](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/devenir-enseignant/referentiel_competences_professionnelles_profession_enseignante.pdf?1606848024)

<b>Compétences</b>	<b>Stage 1 (10 jours)</b>	<b>Stage 2 (35 jours)</b>	<b>Stage 3 (55 jours)</b>
<b>DEUX COMPÉTENCES FONDATRICES</b>			
1. Agir en tant que professionnelle ou professionnel cultivé, à la fois interprète, médiateur et critique d'éléments de culture dans l'exercice de ses fonctions.	1	1	1
2. Communiquer de manière appropriée dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans l'ensemble des contextes liés à l'exercice de ses fonctions.	2	2	2
<b>CHAMP 1 : six compétences spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves</b>			
3. Concevoir et planifier des activités et des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves, des contenus d'apprentissage et des intentions de formation.	3	3	3
4. Mettre en œuvre et superviser les situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et des intentions de formation.	4	4	4
5. Développer, choisir et utiliser différentes modalités afin d'évaluer l'acquisition des connaissances et le développement des compétences chez les élèves.	5	5	5
6. Organiser et gérer le fonctionnement du groupe-classe de sorte à maximiser le développement, l'apprentissage et la socialisation des élèves.	6	6	6
7. Mettre en place, dans le cadre d'un enseignement inclusif, des stratégies de différenciation pédagogique en vue de soutenir la pleine participation et la réussite de tous les élèves.	7	7	7
8. Entretenir chez ses élèves le plaisir d'apprendre, le sens de la découverte et la curiosité en réunissant les conditions nécessaires à l'épanouissement de chacune et de chacun.	8	8	8
<b>CHAMP 2 : deux compétences à la base du professionnalisme collaboratif</b>			
9. Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.	9	9	9
10. Solliciter l'engagement des parents dans les apprentissages de leurs enfants et la vie de l'école, tout en contribuant à des actions de partenariat durable entre l'école et sa communauté.	10	10	10
<b>CHAMP 3 : une compétence inhérente au professionnalisme enseignant</b>			
11. Analyser, évaluer et développer de manière continue toutes les facettes de sa pratique professionnelle et favoriser la reconnaissance et le rayonnement de la profession enseignante en participant à la valorisation d'une culture professionnelle commune fondée sur l'entraide et la coopération.	11	11	11
<b>DEUX COMPÉTENCES TRANSVERSALES</b>			
12. Utiliser le numérique afin d'en faire bénéficier les élèves ainsi que l'ensemble des actrices et acteurs éducatifs.	12	12	12
13. Adopter et valoriser des comportements éthiques et responsables afin d'établir des liens empreints de respect et de confiance avec les élèves, les membres de l'équipe-école et la communauté élargie.	13	13	13

**Un succès au stage peut être accompagné d'une mention *Difficulté* pour certaines compétences. Cette mention aide l'étudiant à bien identifier ses défis et l'invite à mobiliser toutes les ressources et à se donner des plans d'action concrets avant le stage suivant.**



## ATTENTES DE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ À L'ÉGARD DES STAGIAIRES

---

Cet instrument, à l'usage de l'enseignant associé et à titre indicatif, se veut un aide-mémoire pour lui permettre de préciser ses propres attentes à l'égard des stagiaires, tant en ce qui a trait à leurs comportements qu'à leurs attitudes.

### Attitudes :

- attitude positive à l'égard de l'expérience de stage à vivre : ce n'est pas qu'une formalité à remplir;
- désir d'apprendre, enthousiasme et ouverture aux idées des autres ;
- saine curiosité à l'égard des élèves, du personnel, du fonctionnement de l'école, des activités, etc. ;
- initiatives par les questions, la recherche de ressources, etc. ;
- propos nuancés au sujet des situations observées ;
- réceptivité face à la critique constructive.

### Comportements :

- tenue soignée ;
- respect des règlements de l'école ;
- ponctualité (arrivée à l'heure prévue à l'école et départ, en fin de journée, après la rencontre du groupe) ;
- comportements professionnels à l'égard des élèves et du personnel de l'école ;
- qualité de la langue ;
- participation spontanée aux diverses activités suggérées ;
- soin à l'égard du matériel de l'école.



## MODALITÉS POUR LA RENCONTRE D'ACCUEIL

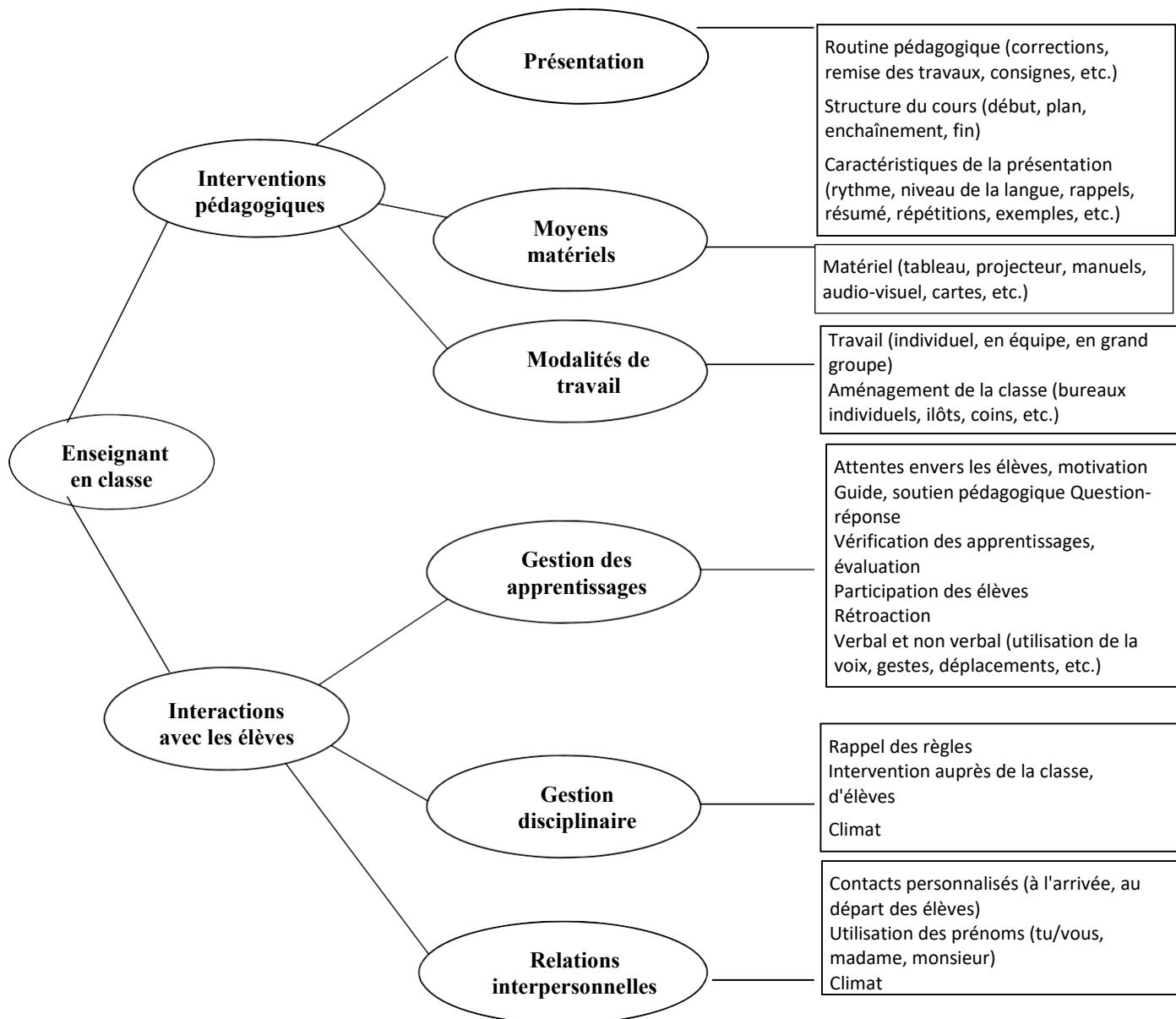
PISTES POUR LES RENCONTRES D'ACCUEIL (voir aussi la formule du stage, volet intégration et prise en charge sous supervision)	
1. Se présenter : intérêts particuliers, objectif personnel de formation.	x
2. Présenter le stage : objectifs, calendrier, etc.	x
3. S'assurer que ses attentes sont compatibles avec celles de l'enseignant associé.	x
4. Prendre connaissance du fonctionnement de la classe (règles, routines, modalités de travail des élèves).	x
5. Dresser un portrait de la classe en s'informant des élèves à risque et des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).	x
6. Prendre connaissance du plan de réussite et du projet éducatif de l'école.	x
7. Parcourir les différents protocoles d'urgence de l'établissement ainsi que son plan de lutte contre la violence et l'intimidation pour en avoir une idée en cas de situations malencontreuses.	x
8. Visiter l'école. Rencontrer les membres du personnel.	x
9. Faire connaissance avec la direction d'école et le secrétariat.	x
10. Établir un lien avec les enseignants avec qui le stagiaire aura probablement à coopérer (du même niveau) ou qu'il ira observer dans leur classe.	x
11. Prendre connaissance du calendrier scolaire et de l'horaire de l'école. Identifier les journées pédagogiques ou de formation, les sorties éducatives planifiées et les événements particuliers survenant à l'intérieur du calendrier de stage. En informer son superviseur dès le premier séminaire.	x
12. Établir un calendrier de ses prises en charge <b>sous supervision</b> et les contenus abordés (thématische, projet, etc.)	x
13. Si possible, prendre connaissance de la planification globale de l'enseignant associé.	x
14. Si possible, obtenir une copie de l'agenda, des manuels scolaires ou des titres des collections	x



## PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT

L'observation instrumentée permet de comprendre des situations afin de mieux intervenir par la suite. Elle permet au stagiaire d'objectiver ses perceptions, soit de décrire en termes neutres la situation ou le comportement observé. Ainsi, **toute observation doit être décrite en terme d'action observable et mesurable** (Goupil, 1985, 2007).

Ces **observations** (+/- 1 page) visent d'abord à **contextualiser** les observations (situation, comportement de l'enseignant et de l'élève) que le stagiaire tentera par la suite **d'interpréter** puis de **comprendre** à l'aide de ses collègues et du superviseur de stage. Voici une liste non exhaustive de situations possibles :



(suite)

Nom :	Routine pédagogique, contacts personnalisés, rappel des règles, etc.
Situation observée :	
Date :	Période :
Groupe :	Durée :

Situation	Comportement de l'enseignant	Comportement de l'/des élève/s
<p>Décrire la situation observée :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <i>Où se déroule la situation?</i></li><li>- <i>Que se passe-t-il?</i></li><li>- <i>Qui sont les acteurs impliqués?</i></li><li>- <i>Etc.</i></li></ul>	<p>Que fait l'enseignant?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <i>Quelles sont ses paroles ?</i></li><li>- <i>Quel(s) est/sont son/ses geste(s)?</i></li><li>- <i>Quelle(s) attitude(s) a/ont-il/ils?</i></li><li>- <i>Quelle influence les élèves ont-ils sur lui?</i></li><li>- <i>Etc.</i></li></ul>	<p>Que fait/font l'/les élève(s)?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <i>Quelles sont leurs paroles?</i></li><li>- <i>Quel(s) est/sont ses/leurs gestes?</i></li><li>- <i>Quelle(s) attitude(s) a/ont-il/ils?</i></li><li>- <i>Quelle influence l'enseignant a-t-il sur eux?</i></li><li>- <i>Etc.</i></li></ul>

Quelle est mon interprétation de cette situation?

---

---

---

---

Qu'est-ce que je retiens de cette situation?

---

---

---

---

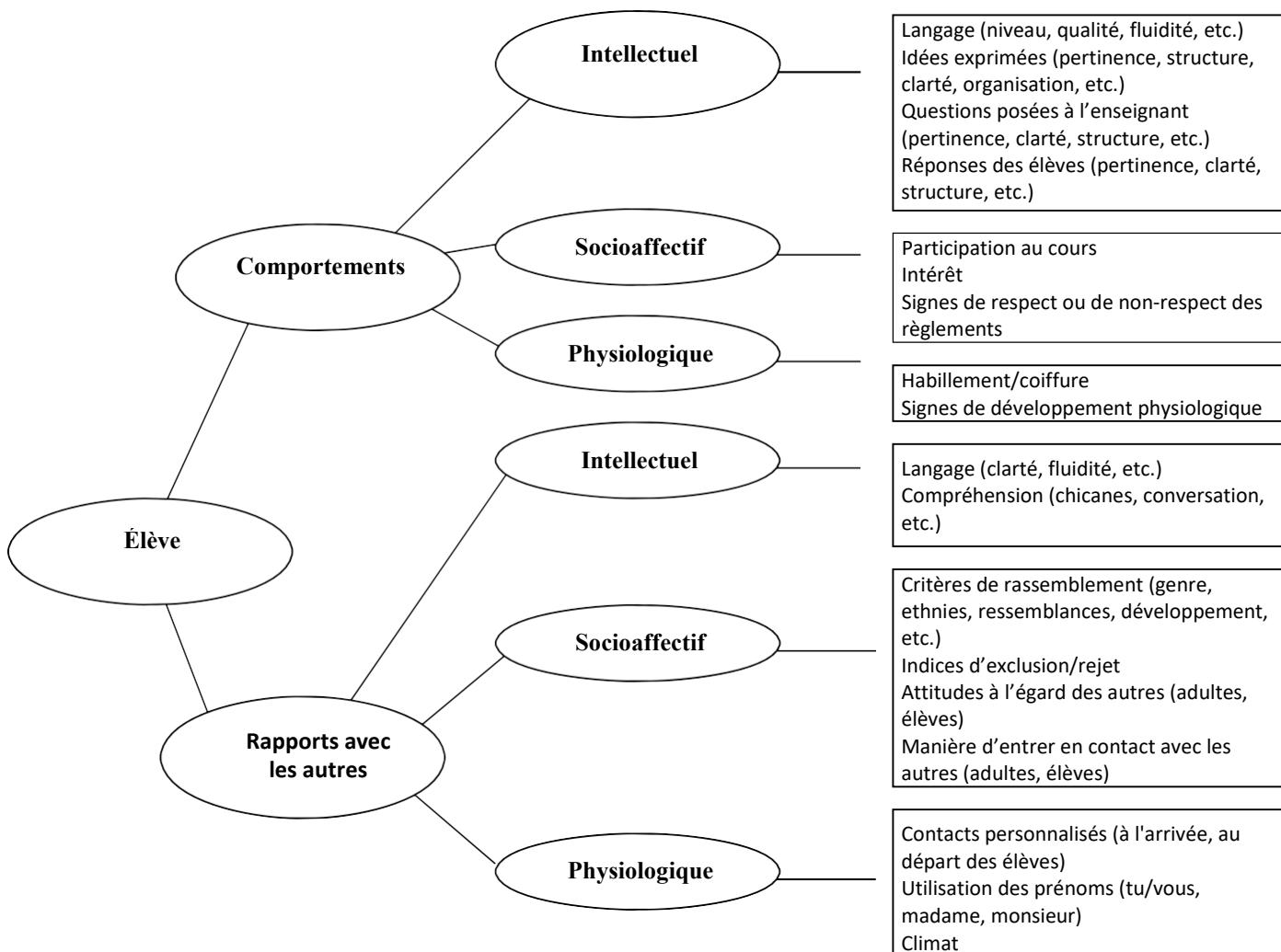


## L'APPRENANT, SES APPRENTISSAGES

En ce qui concerne les élèves, le stagiaire notera leurs comportements verbaux et non verbaux en contexte de classe et hors classe (à l'arrivée à l'école, à la sortie, au dîner, lors des battements entre les cours, lors des activités, etc.).

Ces **observations** (+/- 1 page) visent d'abord à **contextualiser** les observations (événement qui précède le comportement, comportement et événement qui suit le comportement) que le stagiaire tentera par la suite **d'interpréter** puis de **comprendre** à l'aide de ses collègues et du superviseur de stage.

La liste ci-dessous présente quelques-uns des aspects qui peuvent être observés :



Nom : _____	Niveau de langage, habillement/coiffure, participation au _____	
Situation observée 		
Date : _____	Période : _____	
Groupe : _____	Durée : _____	

Situation/Événement qui précède le comportement	Comportement	Situation/Événement qui suit le comportement
<p>Quelle est la situation/l'événement qui précède le comportement?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Où se déroule le comportement?</i></li> <li>- <i>Que se passe-t-il?</i></li> <li>- <i>Qui sont les acteurs impliqués?</i></li> <li>- <i>Etc.</i></li> </ul>	<p>Que fait/font l'/les élève(s)?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Que fait/font-il/ils (comportement)?</i></li> <li>- <i>Quel(s) est/sont ses/leurs gestes?</i></li> <li>- <i>Quelle(s) attitude(s) a/ont-il/ils?</i></li> <li>- <i>Etc.</i></li> </ul>	<p>Quelle est la situation/l'événement qui suit le comportement?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Que se passe-t-il?</i></li> <li>- <i>Quel(s) effet(s) le/les comportement(s) a/ont-il/ils sur les acteurs concernés (enseignants, élèves, intervenants, etc.)?</i></li> <li>- <i>Etc.</i></li> </ul>

Quelle est mon interprétation de cette situation?

---



---



---



---

Qu'est-ce que je retiens de cette situation?

---



---



---



---

## **AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE**

### ***DU STATUT D'ÉTUDIANT À CELUI D'ENSEIGNANT, VERS L'ADOPTION D'UNE POSTURE PROFESSIONNELLE***

---

#### Préambule

Passer du statut d'étudiant à celui de futur enseignant peut être un défi pour certains puisque ce changement de posture sera plus ou moins engageant selon l'expérience de chacun.

Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada,<sup>2</sup> un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsiderer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes. Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions est déjà défini dans le référentiel des compétences à développer du Ministère de l'Éducation du Québec (2001)<sup>3</sup>. Ce document vise à soutenir votre réflexion et celle des différents intervenants en formation à l'enseignement sur un aspect de cette compétence.

#### Agir de manière appropriée en fonction du contexte

Par vos gestes, vos paroles, vos attitudes, vous reflétez les valeurs de votre future profession et de la société dans laquelle vous évoluez. Comme lors de vos échanges avec les intervenants universitaires, vous devez donc agir de manière appropriée et responsable à l'égard des élèves, des enseignants, des parents, de la direction et des différents intervenants du milieu scolaire, et ce, dans le respect des principes fondamentaux de la profession enseignante.

- Assurez-vous de connaître et de respecter les politiques et les règlements de votre programme et de votre milieu de stage (ex.: code de vie, politiques quant au harcèlement psychologique ou sexuel, tabac, alcool, drogues, etc.).
- Assurez-vous du consentement des enseignants avant d'utiliser ou de conserver leur matériel.<sup>4</sup>
- Respectez le projet éducatif de votre milieu de stage.
- Demeurez ouvert à la vision d'enseignement et aux compétences de votre enseignant associé et des différents intervenants (enseignants, direction et personnel non enseignant).
- Abstenez-vous de propos diffamatoires, médisances ou ouï-dire oraux ou écrits.
- Faites preuve d'ouverture, de respect et de courtoisie dans vos relations avec les élèves, les enseignants, les parents, la direction et les différents intervenants du milieu scolaire.
- Respectez une distance professionnelle (physique, affective et morale) envers tous.
- Respectez la confidentialité de toute information verbale ou écrite.

---

<sup>2</sup> Affaire Ross 1996 : Ross C. Conseil scolaire du district 15 du Nouveau-Brunswick, [1996] 1.R.C.S. 825 \* R.C. Audet, [1996] 2 R.C.S. 171

<sup>3</sup> Voir la compétence 12 «Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions» dans le référentiel de compétences *La formation à l'enseignement : les orientations et les compétences professionnelles* (MEQ, 2001).

<sup>4</sup> <https://apsds.org/wp-content/uploads/Foire-aux-questions-sur-le-droit-dauteur.pdf>  
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-42/page-4.html#h-100320> (articles 13 et 14)

## Médias sociaux et outils électroniques: des traces indélébiles<sup>5</sup>

Sachez que vous ne pouvez pas exercer de contrôle sur l'information que vous publiez sur les réseaux sociaux. Il est donc important d'avoir une identité numérique qui reflète votre posture professionnelle.

- L'utilisation de tout outil de communication, durant la classe ou dans les réunions, doit se limiter à des fins professionnelles.
- Assurez-vous de respecter la politique concernant l'enregistrement et la diffusion d'images et de son.
- N'acceptez pas (et ne sollicitez pas) de demandes « d'amitié » des élèves ou des parents sur les réseaux sociaux.
- Soyez un modèle en adoptant un comportement numérique exemplaire.<sup>6</sup>

## Conclusion

Ce document ne reflète qu'une partie de l'ensemble des comportements à privilégier dans un cadre professionnel. Vous devez utiliser votre jugement pour identifier les valeurs en jeu dans vos gestes professionnels et adopter une conduite éthique et responsable. Les lectures suggérées vous apporteront une meilleure compréhension des enjeux liés à l'éthique professionnelle.<sup>7</sup>

Révisé juin 2019

---

<sup>5</sup> <https://edu.ge.ch/sem/usages/outils/reseaux-sociaux-13-conseils-pour-les-enseignant-e-s-1061>

<sup>6</sup> [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/ministere/Cadre-reference-competence-num.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/ministere/Cadre-reference-competence-num.pdf) (dimension 1)

<sup>7</sup> St-Vincent, L.-A. (Éd.). (2015). *Le développement de l'agir éthique chez les professionnels en éducation*. Québec : Presses de l'Université du Québec.